porte d'entrée, il prononce les mémes paroles et reçoit la même réponse que la première fois. Ce n'est qu'après la troisième procession autour de l'église que le gardien ouvre la porte et laisse pénétrer à l'intérieur le Prélat et le clergé, qui entonnent alors le Veni Creator. Le chant du Veni Creator terminé, le Prélat continue seul les litanies des Saints, en faisant trois signes de croix sur les murs de l'église et sur l'autel qu'il doit consacrer.

Dans le même temps, un des prêtres assistants avait tracé, avec de la cendre, une grande croix sur le pavé du bas de l'église, et pendant que le chœur chantait le Benedictus, le Prelat alla tracer, du bout de sa crosse, les lettres de l'alphabet grec sur un des bras de la croix, et celle de l'alphabet latin, sur l'autre bras.

Le Prélat prépara ensuite un ciment destiné à sceller les reliques, et se dirigeant de nouveau vers la porte de l'église, il la toucha de sa crosse en faisant une croix sur la partie supérieure et une autre sur la partie inférieure.

En même temps que la consécration du maître-autel faite par Son Eminence le Cardinal Tascheroau, se faisait la consécration des 6 autels des chapelles latérales: l'autel du Sacré-Cœur, par S. G. Mgr Moreau; l'autel de N. D. du Perpétuel Secours, par S. G. Mgr Fabre; l'autel de la Ste Famille, par S. G. Mgr Racine; l'autel St Joseph, par S. G. Mgr Duhamel, l'autel St Joachim, par S. G. Mgr Langevin, et l'autel St Alphonse, par S. G. Mgr Laflèche

La grand'messe fut ensuite célébrée par Sa Grandeur Mgr Bégin, avec le révd. M. Faguy, comme prêtre a sistant, et les révds. MM. Pagé et Roy, comme diacre et sous-diacre. A une heure, tout était terminé, et à deux heures et demie, les Prélats, les membres du clergé et les pèlerins reprenaient la route de Québec, à bord des vapeurs Brothers et Pèlerin, emportant, profondément gravé, le souvenir de cette imposante cérémonie, à laquelle les RR.

PP. Rédemptoristes, de Sainte-Anne, ont su donner un éclat qui peut difficilement ètre surpassé.

Un épisode de la Révolution de 1789.

Monseigneur du Lau, archevêque d'Arles, à l'époque de la grande Révolution, n'avait pas moins de quatre-vingt-dix ans, lorsque, sa qualité et ses vertus le désignant à la persécution, il fut, avec cent vingt autres membres du clergé, incarcéré dans l'église des Carmes.

On le pressait de faire valoir son grand âge et ses infirmités croissantes pour obtenir qu'on le transportât du moins et qu'on le détint en son logis particulier.

—Non, non, répondit-il, je me trouvé trop bien ici et en tres bonne compagnie.

Pendant quelques jours même, il fut impossible de lui faire accepter un lit, paroqu'il avait compté les matelas et qu'il en manquait un pour quelque autre prisonnier. Sur lui, à cause de son titre et de sa résignation, se tournait et s'acharnait de préférence la brutale insolence des gardiens et des geôliers.

Un gendarme s'asseyait près de lui, la pipe à la bouche, comme les Têtes-Rondes, jadis, autour de Charles 1er. D'abord, pour l'injurier, il épuisait le répertoire de la caserne et des halles; puis, railleur agrésble et vaillant, il le félicitait du grand air et de la noble figure qu'il aurait sous la guillotine, et se levant avec de profonds saluts, lui prodiguait par derision tous les titres spirituels ou temporels abolis par l'assemblée nationale. Ce brave enfin, ayant remarqué que la fumée du tabac incommo: dait le vieillard, la lui soufflait au nez direct tement et riait fort de ces excellents tours. Le prolat, une fois seulement, près de 86 trouver mal, changea de place; son inalté: rable patience finit par lasser ce féroce manant.

Quand parurent les massacreurs, il sé trouvait dans le jardin, au bout de l'allée